

Fiche de Poste : Tuteur.rice pédagogique/méthodologique

Service recruteur	Relais Handicap (DEVEC : Direction des Enseignements de la Vie Etudiante et des Campus)
Mission	Soutenir d'un point de vue pédagogique et / ou méthodologique un.e étudiant.e ayant des besoins spécifiques
Description des activités confiées	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des rencontres hebdomadaires de 1 à 2h • Evaluer les besoins de la personne tutorée et identifier les éléments qu'elle souhaite travailler pendant la session en respectant sa volonté, ses choix personnels, son rythme, ses capacités et les exigences de son parcours de formation • Aide à l'acquisition de méthodes de travail : organisation et gestion de l'emploi du temps, planification des temps de travail... • Aide au travail documentaire : maîtrise des outils bibliographiques, recherche de sources fiables et pertinentes • Aide à la création d'outils de travail : fiches de synthèse, cartes mentales, frises... • Aide à la compréhension des cours : revoir les notions, cours de soutien, bases disciplinaires... • Aide à la préparation des examens : révision de cours, exercices d'entraînement, élaboration d'un rétroplanning de révisions... • Aide à la relecture/correction des devoirs à rendre, en veillant à ne pas faire « à la place de » • Remplir votre feuille de déclaration d'heures et la transmettre dans les délais demandés • S'autoriser à rendre compte de son état d'esprit et de celui de son binôme auprès de l'équipe du relais, en cours et en fin de mission
Prérequis au poste	<ul style="list-style-type: none"> • Être étudiant.e assidu.e et inscrit.e à l'Université d'Angers • Être en Licence 3 ou en Master • Pour les étudiant.e.s de nationalité étrangère, disposer d'un titre de séjour en cours de validité • Respecter une stricte confidentialité • Adopter une posture éthique et non discriminante • Être disponible, autonome, sérieux.se, méthodique et réactif.ve
Durée du contrat	Année universitaire ou semestre selon les besoins de l'étudiant.e ayant des besoins spécifiques Fréquence des séances : environ 1h30 par semaine
Durée effective	8 heures par mois (maximum)
Rémunération	20.91€ brut (2025, révisé chaque année)
Lieu d'exercice de la mission	Dans l'un des lieux de travail mis à disposition à l'université (BU, salle réservée en composante par la personne tutrice) De manière ponctuelle une séance de tutorat peut avoir lieu à distance via Teams

Pour postuler, écrire à : relais-handicap@univ-angers.fr